



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel

Question écrite n° 61458

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations exprimées par les établissements du secteur médico-social du département du Pas-de-Calais au regard de la forte diminution des contrats emploi solidarité pour l'année 2001. Cette orientation nouvelle risque de compromettre le fonctionnement de ces structures et d'alourdir les finances publiques, du fait de l'augmentation inéluctable des prix de journée. Le préjudice est d'autant plus grand que, dans le Pas-de-Calais, confronté à un taux de chômage supérieur de plus de 3 points à la moyenne nationale, les CES sont un outil essentiel pour réadapter à la vie professionnelle les personnes en difficulté. Il lui demande en conséquence d'indiquer les mesures envisagées afin de répondre aux problèmes induits par la réduction drastique des contrats emploi solidarité.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61458

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mai 2001, page 3046